

VINGT TROISIEME CONFERENCE DES PARTIES A LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES-COP23

(BONN, DU 06 AU 17 NOVEMBRE 2017)

INTERVENTION DE

MONSIEUR AHMAT MBODOU MAHAMAT,

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE PECHE

REPRESENTANT PERSONNEL DE SON EXCELLENCE, MONSIEUR

IDRISS DEBY ITNO, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE
L'ETAT DU TCHAD

Excellences,

Madame la Chancelière Allemande,

Monsieur le Premier Ministre de Fiji, Président de la Conférence de la COP23,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,

Madame le Secrétaire Exécutive de Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques,

Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégations,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs, tout protocole observé,

Je tiens à m'acquitter d'un agréable devoir, qui est celui d'exprimer, aux noms de Son Excellence Monsieur IDRISS DEBY ITNO, Président de la République du Tchad, Chef de l'Etat, du peuple tchadien et en mon nom propre, notre gratitude pour l'accueil chaleureux et les facilités qui ont été réservés à la délégation de mon pays depuis son arrivée à Bonn.

Permettez-moi aussi d'adresser toutes mes félicitations à leurs Excellences Monsieur Frank BAINIMARAMA, Premier Ministre des Iles du Fiji et Madame Engela MERKEL pour l'excellente organisation de la COP23, sans oublier l'esprit de coopération dont les Fidji et l'Allemagne ont fait preuve pour faire de cette conférence une réalité, une preuve de plus que les nations peuvent travailler ensemble pour accomplir de grandes décisions.

Excellences, Mesdames et Messieurs

Mon pays, le Tchad, subsaharien enclavé, dépourvu de toute façade maritime qui couvre une superficie de 1 284 000 km², dont plus de la moitié est désertique, place de grands espoirs dans le processus d'élaboration des règles d'application pouvant conduire à la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Cet espoir permet de faire face au contexte mondial actuel marqué par de nombreux phénomènes climatiques extrêmes parmi lesquels les ouragans dévastateurs, les incendies, les inondations, les sécheresses, les fortes températures auxquels s'ajoutent les tempêtes de poussières et de sables avec une pluviométrie mal répartie dans le temps et dans l'espace.

Le déséquilibre engendré par cette variabilité climatique fait des dégâts dommageables sur l'environnement biophysique et socio-économique, accentuant davantage la vulnérabilité alimentaire des populations, créant les migrations, les conflits sociaux et les violences communautaires.

Le cas plus illustratif est celui du Lac –Tchad qui est passée d'une superficie de 25 000 km² en 1960 à 2.500 km² aujourd'hui et dont la vie des 30 millions de personnes qui en dépendent, s'en trouve menacée.

En effet, depuis 2010, mon pays est considéré par la communauté scientifique internationale, comme l'un des points marquants « hotspot » du changement climatique dans le monde et le plus exposé aux effets néfastes du changement climatique.

Fort de cela, mon pays a pris la pleine mesure des enjeux de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques pour participer activement à l'animation de cette convention.

Par ailleurs, il convient aussi de rappeler que le Tchad contribue à l'équilibre de l'Ecosystème mondial à travers la poussière de la dépression de Bodélé. Selon des recherches menées par des Experts Américains, Britanniques et Israéliens, cette poussière riche en particules minérales aide à entretenir la survie et l'équilibre de la forêt Amazonienne. Ces particules minérales nutritives, issues de la dégradation continuelle des sols arides du bassin du lac Tchad, contribuent aussi à alimenter les animaux aquatiques de l'océan Atlantique.

Si la Forêt Amazonienne est reconnue pour sa contribution à l'équilibre de l'écosystème mondial et que le Tchad contribue à maintenir l'équilibre de tout le bassin amazonien, il est tout à fait naturel que le Tchad soit internationalement reconnu, assisté et soutenu de façon significative par la communauté internationale et les institutions compétentes.

Excellence, Mesdames et Messieurs,

Mon pays contribue depuis 1992 de façon efficiente à l'effort mondial de lutte contre le réchauffement global. Par conséquent, je voudrai humblement demander aux pays développés à respecter leurs obligations de réduction des émissions de gaz à effet de serre et à fournir les ressources financières conséquentes aux pays en développement pour mettre en œuvre les actions prioritaires d'adaptation et d'atténuation de leurs Contributions Déterminées au niveau National (CDN).

Sur ce point, nous y adhérons aux propositions de Son Excellence Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République Française, faites hier à l'ouverture du segment de haut niveau, qui consistent à Mobiliser les financements régionaux, publics et privés pour les Etats les plus vulnérables pour une transition environnementale indispensable.

Le Tchad pense que, pour que l'ambition principale de l'Accord de Paris puisse être atteinte, il est fondamental de maintenir l'élévation de la température mondiale bien en dessous des objectifs dudit Accord qui est de deux degrés Celsius et de faire des efforts supplémentaires pour limiter cette augmentation à 1,5 degré Celsius.

Excellence, Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais terminer mon propos sans réitérer la gratitude et les remerciements de Son Excellence IDRISS DEBY ITNO, Président de la République du Tchad, du Chef de l'Etat, à tous les partenaires pour les aides précieuses qu'ils ne cessent d'apporter au Tchad et au reste des pays africains dans le combat contre le réchauffement climatique.

Vive la Coopération internationale

Je vous remercie